

La Garde-Adhémar, le 17 octobre 2024

Chères Lagardiennes, chers Lagardiens,

Point sur la situation suite à l'effondrement de la route départementale 572, afin que chacun soit au courant et puisse partager ces informations :

1) **Dimanche 13 octobre**, vers 21h15 : effondrement d'une partie du mur de soutènement de la route départementale juste un peu avant le carrefour avec la route du Val des Nymphes.

2) M'étant rendu immédiatement sur place avec Agnès Milhaud 1^{ère} Adjointe, j'ai prévenu la Gendarmerie, afin qu'elle déclenche l'astreinte de la Direction des Routes du Département, responsable de cette voirie (c'est la procédure en cas d'urgence). Le responsable du service technique de la commune a demandé à l'un de nos agents techniques, qui a été très rapidement sur place, de baliser le site de l'effondrement, avant l'arrivée sur place de 4 techniciens du Département pour renforcer ce balisage.

J'ai pu prendre avec eux les premières dispositions et organiser immédiatement les déviations et la circulation. En particulier celle des transports scolaires. Nous avons vérifié que les bus pouvaient manœuvrer vers la croix des Sibarots.

3) **Lundi matin 14 octobre** à l'aube, notre Service technique a contacté le service « transports » de la Région et a supervisé les manœuvres des cars, étant moi-même à l'arrêt habituel pour indiquer aux enfants où était déplacé cet arrêt. Ces modifications ont dû être validées lundi après-midi par les services de la Région, responsable du transport scolaire, en venant sur place.

Le service des "ouvrages" du département était prévenu et une "cellule de crise" était prévue pour l'après-midi avec élus et agents communaux, les services spécialisés de Lyon, Valence et Pierrelatte, afin de voir quelle serait la marche à suivre.

A 10H 15 nous recevions le responsable des cars Ginoux pour faire le point concernant les bus scolaire (récupération des enfants à la croix des Sibarots, guidage encore le soir pour aider les chauffeurs).

4) **Lundi après-midi, 13h**, venue sur site du responsable des transports de la Région, contact avec les pompiers de La Garde et de Pierrelatte, et avec la Communauté de Communes pour gérer le passage/ramassage des ordures du porte à porte et des containers.

Réunion ensuite sur site avec les responsables du service "ouvrages" du Département, en présence outre moi-même, de Georges Winaud, Georges Simonin, Adjoints, et Olivier Taurelle, responsable du Service technique. Nous avons pris la mesure du sinistre : Ils étaient venus avec un entrepreneur afin d'évaluer les travaux à réaliser. J'ai insisté sur le fait qu'il s'agit de la voie principale d'accès au village, et qu'il y avait donc urgence à faire le maximum pour stabiliser au moins une partie de la chaussée. Ce qu'ils ont parfaitement intégré, puisque :

5) **dès mardi matin**, des dispositions ont été prises pour commencer à renforcer la partie restante du mur de soutènement et à "nettoyer" le site afin qu'il puisse être complètement expertisé.

Dans le même temps, nous avons en urgence décidé de **stabiliser le chemin de Malpassé**, sous le jardin des Herbes. L'intervention, sous la houlette de Georges Simonin, a été réalisée le mardi matin. Ce passage est prioritairement et exceptionnellement destiné aux véhicules de secours, **avec un sens unique (sud-nord)**, et n'est en aucun cas une voie de passage ordinaire et régulier.

Moyennant quoi, la montée sud doit rester complètement fermée jusqu'aux résultats de l'expertise des ingénieurs du bureau "geo-tech" de Lyon. Ce sont eux, et seulement eux, qui prendront la décision, en fonction de leurs mesures, soit de maintenir la route barrée, soit de laisser un demi-passage. Ils rendront leur rapport dans quelques jours, leurs conclusions devant ensuite être validées au niveau du Département et de la Préfecture.

En l'état actuel de la situation, les circulations se font nécessairement par la montée nord et la route du Val des Nymphes. Une chance que d'avoir ces deux possibilités.

La plus extrême prudence doit être recommandée aux automobilistes, ces deux routes étant très étroites par endroits. Et il faut également les ménager en roulant tranquillement, car si elles devaient être dégradées du fait d'un trafic plus important et trop rapide, nous risquerions d'être pour le coup encore plus coincés pour joindre la plaine et le village. Le Département voit la signalétique réglementaire qu'il peut installer. **L'organisation du Village de Noël**, que nous souhaitons tous et encore plus après la réussite de l'an passé, dépend pour partie de la décision que prendront au final les services en charge de la sécurité générale, c'est-à-dire la Préfecture et la Gendarmerie, en fonction du résultat de l'expertise technique du service "ouvrages" du Département. Nous ferons le maximum pour son maintien.

6) **Vendredi 18 octobre** : la Direction des mobilités du Département, après une réunion en mairie, nous informe que :

«LA RD 572 ROUVRIRA SOUS ALTERNAT (demi-chaussée) DÉBUT NOVEMBRE, AVANT DES TRAVAUX DÉFINITIFS EN FIN D'ANNÉE.

*En effet, Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, le Département a fermé cet itinéraire à la circulation le temps d'établir un **diagnostic**. Dans les prochains jours, le Département va réaliser un renforcement provisoire qui permettra de rouvrir la route aux véhicules légers sous alternat **au plus tard le 4 novembre**. Les **travaux définitifs commenceront en fin d'année 2024 ou début 2025**. Ils consisteront à installer une paroi clouée avec un parement en pierre. Les restrictions de circulations pendant ces travaux seront annoncées ultérieurement. Conscient de la gêne occasionnée, le Département de la Drôme remercie les usagers de la route de leur compréhension ».*

La prise en charge par tous les intervenants -agents et élus de la commune, Gendarmerie, techniciens du Département, ingénieurs- a été absolument remarquable de rapidité et d'attention, conscients de l'importance majeure de cette voie d'accès pour la commune.

Je vous tiendrai informés en temps réel de tous les résultats ainsi que des décisions qui seront transmis à la commune.

Dans l'immédiat, les travaux de consolidation commencés 48h après le sinistre, sont interrompus à cause des intempéries, mais reprendront dès lundi 21 octobre.

Nous passerons ensemble le cap de ces difficultés, avec un peu de patience et de bienveillance, pour supporter collectivement ces tracas qui nous affectent toutes et tous momentanément. **L'essentiel est également de partager les règles de prudence** en empruntant les actuelles voies d'accès plus étroites que la montée sud. Je sais pouvoir compter sur vous.

Bien cordialement à toutes et tous,

François LAPLANCHE-SERVIGNE
Maire